

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 22 mars 2021

Date de l'annonce publique : 12/03/2021

Date de la convocation des conseillers : 12/03/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseiller ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	BRIX, conseillère (excusée).	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	7

Référence CC.2021-3-22 - 8.0

Point de l'ordre du jour 8.0

Objet **Décompte de travaux - Pose d'une conduite d'eau DN 400 Kockelscheuer - Livange.**

Le conseil communal,

Vu le décompte, établi par le service technique communal le 03/02/2021 et arrêté par le collège le 18/02/2021, concernant les travaux relatifs à la pose d'une conduite d'adduction d'eau potable entre le réservoir « Kockelscheuer » et la localité de Livange ;

Vu la délibération du 30 mars 2015 portant approbation du devis estimatif détaillé, établi le 6 mars 2015 par le bureau d'études BEST, relatif à la pose d'une conduite d'adduction d'eau potable entre le réservoir « Kockelscheuer » et la localité de Livange ;

Vu la délibération du 18 mars 2013 portant approbation du projet relatif à l'assainissement de la localité de Kockelscheuer (phase 6 du projet d'assainissement de la commune de Roeser) ;

Considérant que le décompte s'élève à : 1.981.705,80 € ;

Considérant que le devis s'établissait à : 1.579.500,00 € ;

Considérant que le lot à travers le Parc Luxite du 2^e devis s'établissait à : 497 247,08 € ;

Vu l'article 4/630/222100/13008 (Pose d'une conduite d'eau DN 400 Kockelscheuer - Livange) du budget communal des exercices 2013 à 2020 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le décompte du projet suivant :

Projet	Montant en €
Pose d'une conduite d'eau DN 400 Kockelscheuer – Livange	1.981.705,80

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 30 mars 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

